



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 1 February 2017

France

Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts



Date d'inscription	2 February 2017
Site numéro	2283
Coordonnées	46°54'51"N 02°02'45"W
Superficie	55 826,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site est une grande zone humide littorale et arrière-littorale, comprenant un estran vaseux, sableux et rocheux, des prés salés, des prairies saumâtres à sub-saumâtres en partie inondables, de nombreuses mares, des marais salés dont certains sont exploités pour la production de sel ou de poissons, un important réseau hydrographique salé à doux, de nombreuses zones humides dunaires.

Il s'agit de l'une des principales zones de marais atlantiques françaises, et l'une des principales baies découvrant à marée basse de la façade Atlantique. Le site appartient à un réseau de zones humides littorales essentielles à la conservation des habitats halophiles et sub-halophiles et des espèces qui y sont inféodées.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	AYCAGUER Julie
Institution/agence	Association pour le Développement du Bassin Versant de la baie de Bourgneuf
Adresse postale	Impasse de la gaudinière 85630 Barbatre FRANCE
Courriel	jaycaguer@baie-bourgneuf.com
Téléphone	+33 251395562
Fax	+33 251396073

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2012
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts
-------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Description des limites (optionnel)

Les limites du site Ramsar reprennent celles de la zone de protection spéciale FR 5212009 "Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts" (dans laquelle est incluse la zone spéciale de conservation FR 5200653 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts »).

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Pays de la Loire
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Challans, Nantes, La Roche sur Yon

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):	55826
Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG	55848.07

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

- épuration des eaux : le marais, constitué d'un réseau de fossés et d'étiérs, de roselières, de prairies, joue un rôle "tampon" entre l'amont du bassin versant et les zones conchylicoles et de pêches côtières. Il joue en particulier un rôle de dénitrification (qui atteindrait 150 kg/ha/an), piège également les métaux lourds et certaines bactéries. Cette épuration de l'eau par le marais est favorable à la conchyliculture et aux activités de loisirs (pêche à pied, baignade). - atténuation des submersions marines : la grande surface de prairies en arrière des ouvrages de protection (digues) joue un rôle primordial dans le ralentissement des submersions marines. 14 communes sont concernées par le risque de submersion. - maîtrise des crues : le marais joue également un rôle de zone d'expansion des crues pour les eaux de ruissellement du bassin versant.

Autres services écosystémiques fournis

- Importante production de biomasse dans les prairies, les étiérs, les fossés, la baie (prés salés, herbiers de zostères, récifs d'hermelles, estran) et la nappe souterraine. Les prairies inondées permettent notamment une production importante d'herbe, bien répartie sur l'année. L'interface milieux salés/doux, la baie et les estuaires sont le siège d'une importante productivité primaire. Cette production de biomasse profite à l'élevage de bétail (herbe et foin), à la conchyliculture et à la pêche, qui sont les trois principales activités du secteur primaire. Elle profite enfin aux activités de loisirs (notamment pêche à pied mais aussi chasse). Notons en particulier que les herbiers de zostères fournissent une part substantielle du régime alimentaire des huîtres de la baie. - production de sel : l'entrée d'eau salée dans une partie du marais permet l'exploitation traditionnelle de sel (environ 140 entreprises et 3 000 tonnes de sel produites par an) et de plantes halophiles associées (essentiellement salicornes). Cette production profite non seulement aux sauniers mais apporte en outre une plus-value touristique au site, essentiellement sur l'île de Noirmoutier mais également à Bourgneuf-en-Retz, Bouin, Beauvoir-sur-Mer, La Barre-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez. - important réservoir de biodiversité (services rendus aux activités agricoles, de chasse, de pêche professionnelle, de loisir, de tourisme). - stabilisation des littoraux : les prés salés intertidaux, les zones rocheuses et les cordons dunaires ralentissent notablement l'érosion du littoral et protègent les secteurs urbanisés situés en arrière. - valeur paysagère: le morphologie plane du marais où s'entremêlent le réseau de fossés, les plans d'eau et les prairies naturelles pour partie inondées en hiver et fauchées et/ou pâturées en été, les salines et leurs tas de sel, et plus aval les polders, les vasières dans la baie, les plages de sables, la forêt de Monts, le bois de la Chaize... contribuent à une identité paysagère forte, distincte des zones voisines bocagères, majoritaires dans la région.

Autres raisons

Le site constitue un exemple représentatif des systèmes d'estrans et de grands marais atlantiques arrière-littoraux de la région biogéographique européenne atlantique (source : FSD site Natura 2000). Il s'agit en particulier d'un exemple représentatif, sur la côte atlantique française, des prairies saumâtres à subsaumâtres (plus de 35 000 hectares). Le site est l'une des principales zones de marais atlantiques françaises, et l'une des principales baies découvrant à marée basse de la façade Atlantique. Il compte 15 000 ha d'estran et de zones marines et 70 ha de prés salés. 16 habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site (source: FSD site Natura 2000) dont 10 sont des habitats humides. On peut notamment citer: - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110) - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140) - Lagunes côtières (1150-habitat prioritaire) et les habitats associés. - Prairies subhalophiles thermo-atlantiques (1410-3)

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le site fonctionnel île de Noirmoutier/baie de Bourgneuf/ forêt de Monts/Marais breton constitue l'un des "points chauds" de la biodiversité sur la côte Atlantique française. Le site accueille une part importante d'au moins 2 populations endémiques du littoral atlantique français : un oiseau nicheur, la Gorgebleue à miroir de Nantes (*Luscinia svecica namnetum*) ; une plante dunaire, le Cynoglosse des dunes (*Omphalodes littoralis*). En outre, au moins 2 invertébrés occupent sur le site l'un de leurs bastions nationaux : le Leste à grands stigmas (*Lestes macrostigma*) et le Criquet des salines (*Epacromius tergestinus tergestinus*) connus seulement dans 4 départements littoraux. Le site accueille également une proportion importante des habitats halophiles et des populations d'espèces inféodées aux milieux littoraux salés et saumâtres atlantiques.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

60200 (moyenne des mois de janvier de 2010 à 2014) C'est un minimum, les ardeidés et les laridés n'étant pas dénombrés. Le groupe des limicoles suffit à lui seul à atteindre le seuil des 20 000 oiseaux de novembre à mars.

Entre l'année

2010

Source des données

comptage Wetlands International

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Le site présente une grande diversité de milieux aquatiques : estran sableux à vaseux, herbiers de zostères, récifs d'hermelles et zones rocheuses découvrant à marée basse, prés salés à spartines, salicornes et obione, réseau d'étiérs et de fossés secondaires et tertiaires salés à doux, mares, prairies plus ou moins longuement inondées, lagunes salées, marais salants. Cette diversité de salinité et de régimes hydrauliques est favorable à une grande diversité de poissons, mollusques et crustacés, qui utilisent le site à différents stades de leur cycle biologique (voir critère 8). Ces populations d'espèces sont en particulier représentatives des avantages socio-économiques et des valeurs de la zone humide. Les poissons, mollusques et crustacés constituent une ressource pour les activités économiques traditionnelles de la région (pêches professionnelles et pêches de loisir, conchyliculture, ostréiculture). Notons en particulier : - les récifs d'hermelles (*Sabellaria alveolata*), habitat d'intérêt communautaire original, localisé et à forte diversité. En baie de Bourgneuf et sur la côte ouest de l'île de Noirmoutier, ces récifs occupent une surface conséquente bien que variable dans le temps, formant le deuxième plus grand massif d'hermelles d'Europe après celui du Mont-Saint-Michel. Compte tenu de la diversité des faciès à l'intérieur même des récifs (micro-habitats), la faune associée y est particulièrement riche. Tous les groupes zoologiques d'invertébrés sont représentés (jusqu'à 70 espèces), ainsi que plusieurs espèces de poissons (blenniidés, soles). Les récifs jouent un rôle trophique très important. - le Brochet *Esox lucius* (vulnérable en France), pour lequel l'inondation printanière prolongée des prairies est importante (frayères). La présence du Brochet, bien que ponctuelle, est avérée en Marais breton. - l'Anguille d'Europe *Anguilla anguilla* (en danger critique d'extinction au niveau mondial), pour laquelle les marais atlantiques endigués, dont le Marais breton, sont l'un des derniers bastions de grossissement des alevins (cf critère 8). La pêche de l'Anguille a en outre longtemps représenté une ressource importante pour les populations locales. La pêche des alevins (civelles) continue de constituer une part importante de l'activité économique d'une partie des pêcheurs professionnels. - la Bouvière (*Rhodeus amarus*, annexe II Directive Habitats) est présente dans les fossés d'eau douce du nord du marais breton. Elle utilise une moule d'eau douce pour son cycle de vie, moule présente dans les fossés du marais breton.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le site représente une zone importante pour tout ou partie du cycle biologique d'un certain nombre de d'espèces de poissons. * L'estran sableux, rocheux et sableux constitue en particulier un site de reproduction: - des moules et huîtres sauvages, - d'autres coquillages des estrans et zones rocheuses (couteaux, patelles, bigorneaux, coques...), - de divers invertébrés (arénicoles, néréides, hermelles etc...). * Les herbiers de zostères (*Zostera noltii*), principalement situés du côté est de la baie (au moins 500 hectares), constituent un habitat primordial pour un certain nombre d'espèces benthiques (abri contre les prédateurs, source de nourriture abondante par accumulation de particules organiques et minérales et par production de débris végétaux, frayère). * Les prés salés situés dans la zone de balancement des marées (Noue Fromagette, Gois, Port du Bec, Parracaud), constitués, selon les niveaux tidaux, d'herbiers de spartines, de salicornes, d'obione et de soude, constituent également des zones de forte production primaire, jouant un rôle trophique important pour les nurseries de poissons (développement des alevins de Bar commun (*Dicentrarchus labrax*), mulets, gobies etc.). * Les étiers et le réseau de fossés constituent une importante voie de migration et de grossissement de l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) (site de montaison des civelles), * Certaines prairies naturelles, lorsqu'elles sont inondées suffisamment longtemps au printemps, constituent des frayères pour le Brochet (*Esox lucius*). * Les fossés du marais doux, en particulier dans le nord de la zone, constituent un des sites de reproduction de la Bouvière (*Rhodeus amarus*) dans la région (annexe II Directive Habitats).

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Anacamptis laxiflora</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale - VU	
<i>Anacamptis palustris</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale - VU	
<i>Omphalodes littoralis</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>		endémique du littoral atlantique français, population importante

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA/ AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	
CHORDATA/ AVES	<i>Anas clypeata</i>	canard souchet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2400	1990-2014	3	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		comptage LPO nicheurs	
CHORDATA/ AVES	<i>Anas crecca</i>	sarcelle d'hiver	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU		
CHORDATA/ AVES	<i>Anas querquedula</i>	sarcelle d'été	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU		
CHORDATA/ AVES	<i>Anthus pratensis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU		
CHORDATA/ AVES	<i>Asio flammeus</i>	hibou des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	1er site français de nidification	
CHORDATA/ AVES	<i>Botaurus stellaris</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU		
CHORDATA/ AVES	<i>Branta bernicla</i>	bernache cravant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10560	2004-2014	5	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		comptage Wetlands	
CHORDATA/ AVES	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1534	2010-2014	1	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		comptage Wetlands	

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17870	2010-2014	1	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	comptage Wetlands
CHORDATA/AVES	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7415	2010-2014	1	NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	comptage Wetlands
CHORDATA/AVES	<i>Chroicocephalus genei</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia nigra</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale -EN
CHORDATA/AVES	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale -CR
CHORDATA/AVES	<i>Gavia immer</i>	Plongeon huard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1er site français de nidification
CHORDATA/AVES	<i>Ichthyaeus melanocephalus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1er site atlantique français de nidification
CHORDATA/AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale -CR
CHORDATA/AVES	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1235	2010-2014	1	NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	comptage Wetlands
CHORDATA/AVES	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2200	2010-2014	1	NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU 1er site français de nidification-70% de la population française
CHORDATA/AVES	<i>Luscinia svecica</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1000		5	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	part importante d'une espèce endémique du littoral atlantique français
CHORDATA/AVES	<i>Milvus milvus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU
CHORDATA/AVES	<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis cortieu	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU
CHORDATA/AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU
CHORDATA/AVES	<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3475	2003-2014	1	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	comptage Wetlands E Atlantic
CHORDATA/AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2760	2004-2014	4	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	W Europe-comptage Wetlands
CHORDATA/AVES	<i>Sterna paradisaea</i>	Sterne arctique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale -CR
CHORDATA/AVES	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2480	2009-2011	1	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	comptage LPO nicheurs
CHORDATA/AVES	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1er site français de nidification

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	<i>Vanellus vanellus</i> 	Vanneau huppé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		1er site français de nidification
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			CR 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale -CR	zone d'action prioritaire anguille du Plan de gestion de l'Anguille Française Un des premier bastion de grossissement des alevins - site de montaison des civelles
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Dicentrarchus labrax</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		prés salés nurserie pour les alevins
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	frayères
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus amarus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		utilise une moule d'eau douce présente dans les fossés du marais breton pour son cycle de vie
Autres																		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Arvicola sapidus</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		reproduction sur le site
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Epacromius tergestinus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		bastion national, connu seulement dans 4 départements littoraux
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Lestes macrostigma</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale -EN	reproduction sur le site
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NT 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		reproduction sur le site
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Pelobates cultripipes</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	reproduction sur le site
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	annexe II de la directive Habitat	

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Prés salés atlantiques	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1330), annexe I de la directive Habitat
Récifs	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1170), annexe I de la directive Habitat
Prés à Spartina	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1320), annexe I de la directive Habitat
Lagunes côtières	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire prioritaire (1150), annexe I de la directive Habitat
bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1110), annexe I de la directive Habitat
Prés salés méditerranéens	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1410), annexe I de la directive Habitat
Estuaires	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1130), annexe I de la directive Habitat
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaies et des étages montagnard à alpin	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (6430), annexe I de la directive Habitat
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (3140), annexe I de la directive Habitat
Fourrés halophiles thermo-atlantiques	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1420), annexe I de la directive Habitat
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1310), annexe I de la directive Habitat
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	<input checked="" type="checkbox"/>		Habitat d'intérêt communautaire (1140), annexe I de la directive Habitat

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le site est constitué d'un complexe d'habitats à l'interface de zones marines et terrestres. La gradation de salinité et d'hygrophilie des habitats est liée aux marées, au fonctionnement hydraulique, à la topologie de la côte et à l'arrivée d'eau du bassin versant. La salinité et les durées d'inondation par l'eau salée ou douce jouent un grand rôle dans la composition des formations végétales et du cortège faunistique.

Aux zones non végétalisées de l'estran et de certains fossés succèdent des herbiers aquatiques salicoles (algues, herbiers de Ruppies, herbiers de zostères...) ou dulçaquicoles (herbiers de renoncules aquatiques, de callitriches, de zanichellies, de characées etc...), des secteurs de végétation halophile amphibie (salicornes, obione, soudes), de végétation héliophyte (roselières, scirpaies, jonçaias...), et de très importantes surfaces de prairie subhalophile hygrophile à mésophile.

Les secteurs humides dunaires se trouvent soit en secteur forestier soit en secteur de pelouse dunaire.

Au moins 22 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés, dans toutes les entités du site (sauf zones urbanisées) mais pas tous en zone humide.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
D: Rivages marins rocheux		4		Représentatif
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		3		Représentatif
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		1		Représentatif
H: Marais intertidaux		1		Représentatif
J: Lagunes côtières saumâtres/salées		2		Représentatif

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		3		Représentatif
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		3		Représentatif
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres		2		Représentatif
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents		3		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		2		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		3		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		2		
5: Sites d'exploitation du sel		1		
8: Sites de traitement des eaux usées		4		
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles		4		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Althenia orientalis</i>		espèce rare
<i>Artemisia maritima</i>		espèce halophile
<i>Ceratophyllum submersum</i>		protégé régional
<i>Erodium malacoides</i>		seule station régionale connue
<i>Euphorbia peplis</i>		réapparition récente
<i>Gratiola officinalis</i>		protégée nationale
<i>Luronium natans</i>		fait l'objet d'un plan national d'action
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>		très présente en marais breton, protégée
<i>Trifolium michelianum</i>		protégé régional

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts
<i>Ailanthus altissima</i>		Actuellement (impacts majeurs)
<i>Baccharis halimifolia</i>		Actuellement (impacts majeurs)
<i>Cortaderia selloana</i>		Actuellement (impacts majeurs)
<i>Ludwigia grandiflora</i>		Actuellement (impacts majeurs)
<i>Ludwigia peploides</i>		Actuellement (impacts majeurs)
<i>Myriophyllum aquaticum</i>		Potentiellement
<i>Reynoutria japonica</i>		Potentiellement

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pelodytes punctatus</i>					responsabilité élevée de la région pour cette espèce qui est courante sur le site

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts
CHORDATA/AVES	<i>Threskiornis aethiopicus</i>		Actuellement (impacts mineurs)
MOLLUSCA/GASTROPODA	<i>Crepidula fornicata</i>	crépidule;crépidule pontée	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODAMALACOSTRACA	<i>Procambarus clarkii</i>		Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus coypus</i>		Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>		Actuellement (impacts majeurs)

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Parmi les événements climatiques qui marquent le site figurent en premier lieu les tempêtes hivernales (vents violents de secteur nord-ouest ou sud-ouest et pluies abondantes). Celles-ci peuvent être accompagnées de surcotes de marée, comme lors de la tempête de février 2010 (Xynthia) où une partie des polders conchylicoles et cultivés des communes de La Barre-de-Monts, Beauvoir-sur-Mer et Bouin a été inondée par la mer.

Le type de sol, l'influence hyper-océanique, les caractéristiques climatiques et les modes de gestion de l'eau font que les prairies, qui constituent la majeure partie du site proposé, sont gorgées d'eau voire inondées en période hivernale et très sèches en période estivale. Ceci conditionne les modes d'utilisation du marais, notamment l'agriculture.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Océan Atlantique
Bassin versant de la Baie de Bourgneuf
bassin versant du Ligneron et de la Vie

4.4.3 - Sol

- Mnéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

La plus grande partie du site repose sur un socle hercynien schisteux, dont la majeure partie s'est effondrée (sauf dans la partie nord de l'île de Noirmoutier, constituée d'un affleurement de granites et de roches métamorphiques), pour laisser place à un dépôt de calcaires du Crétacé et de l'Eocène, puis à des alluvions argileuses fines (bri flandrien) assez profondes (plus de 15 m) et à des sables dunaires du Quaternaire.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?
Généralement de l'eau permanente présente

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>
Eau marine	<input type="checkbox"/>
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>

Destination de l'eau

Présence?
Marin

Stabilité du régime hydrologique

Présence?
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La gestion de l'eau est assurée par un système complexe de coefs, vannes et écluses. Elle est confiée à 14 associations syndicales de marais et 4 syndicats mixtes.
 En été, lors des marées hautes, les écluses à la mer sont ouvertes afin d'alimenter les salines, les zones conchylicoles et les fossés du marais salé, barrières naturelles pour le bétail. Les écluses sont fermées lorsque la mer descend pour éviter de "vider" le marais salé. Les écluses à la limite entre le marais doux et le marais salé restent fermées pour conserver l'eau. Notons que les fossés du marais breton nord sont réalimentés par l'eau de la Loire en été.
 En hiver au contraire, les écluses sont ouvertes à marée basse pour évacuer le trop plein d'eau de ruissellement venant du bassin versant, et éviter l'inondation des prairies.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4)
- Alcaline (pH>7,4)
- Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Mésotrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

- La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important
- La région environnante a une densité de population humaine plus élevée
- Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense
- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Substance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Matériel génétique	Gènes pour la tolérance à certaines conditions (p. ex., salinité)	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Faible
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Services d'approvisionnement: production de sel
 L'entrée d'eau salée dans une partie du marais permet l'exploitation traditionnelle de sel (environ 140 entreprises, environ 3 000 tonnes de sel produites par an) et de plantes halophiles associées (essentiellement salicornes).

Dans le site: 100000

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

http://www.baie-bourgneuf.com/wp-content/uploads/2011/10/ZH_3F_Marais_breton.pdf

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

L'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf fédère une grande partie des actions de gestion menées sur le territoire et est chargée de l'animation des sites Natura 2000 (ZSC et ZPS) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).
Plusieurs autres structures sont impliquées dans la gestion d'une partie du territoire :

- les associations syndicales de marais et syndicats mixtes, chargés en particulier de la gestion des ouvrages hydrauliques et de la lutte contre les espèces envahissantes,
- certaines collectivités locales, propriétaires ou gestionnaires de terrains à vocation écologique
- les associations de protection de la nature, propriétaires ou gestionnaires de terrains à vocation écologique,
- le conservatoire du littoral,
- l'Office Nationale des Forêts.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Noël FAUCHER, Président

Adresse postale:

Association pour le développement du bassin versant de la baie de Bourgneuf
Impasse de la gaudinière
85630 Barbâtre

Adresse de courriel:

jaycaguer@baie-bourgneuf.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Faible impact		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones commerciales et industrielles	Faible impact		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses		Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Énergie renouvelable	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Non précisé		Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tempêtes et crues		Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dans le site les principales menaces sont:

- Les espèces exotiques envahissantes (Jussie, Baccharis, Ragondin, Rat musqué et Ecrevisse de Louisiane) qui dégradent la qualité de l'eau et des milieux, banalisent les cortèges floraux et remplacent des espèces autochtones.
- Le site est très touristique avec de nombreuses activités susceptibles de créer potentiellement un dérangement de la faune et la destruction ponctuelle d'habitats (pêche à pied de loisir, sports de nature, chiens, promeneurs, camping, cabanisation...). Néanmoins ces activités ne sont pas en forte augmentation ces dernières années et de nombreuses mesures ont été prises pour les encadrer et réguler la fréquentation (sensibilisation, dispositifs de mise en défens...).
- L'intensification des pratiques agricoles (drainage, utilisation d'engrais et pesticides, comblement des fossés et des mares, retournement des prairies en faveur de cultures...) est un facteur potentiel de dégradation des prairies humides et donc des effectifs d'espèces associées. 80% des surfaces PAC sont cependant inscrites dans une Mesure Agro-Environnementale.
- Le raccordement du futur parc éolien en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier en 2019-2020 qui aura un impact principalement pendant la phase travaux (dérangement d'espèces, destruction de prairies humides).
- En l'absence d'une gestion souple du trait de côte, les tempêtes de mer hivernales peuvent entraîner une perte de l'habitat dune embryonnaire et fragiliser l'habitat des laisses de mer et les espèces patrimoniales associées

Dans la zone amont du site les menaces sont une intensification des pratiques agricoles (utilisation de pesticides, d'engrais de synthèse, arrachage de haies, drainage, irrigation) et un développement important de l'urbanisation qui engendrent plusieurs impacts potentiels ou avérés sur la zone humide située en aval:

- pollution de l'eau dans le marais et en baie de Bourgneuf (phosphores, pesticides, métaux lourds, hydrocarbures), avec un impact potentiel sur la biodiversité mais aussi sur certaines activités économiques (pêche, conchyliculture);
- modification du régime hydraulique (arrivée plus rapide de l'eau de l'amont du bassin versant).

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts	http://www.baie-bourgneuf.com/	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve Naturelle Nationale	Marais de Müllembourg		entièrement
Réserve Naturelle Régionale	Polder de Sébastopol		entièrement
site classé	Bois de la Chaize		partiellement
site classé (en cours)	passage du Gois		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Amélioration de la qualité de l'eau	Appliquées
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

Autre:

La pêche à la civelle concernait, en 2010, 55 navires (source Ifremer SIH). Cette pêche est permise pour les professionnels bénéficiant d'une autorisation, pendant 5 mois au plus entre décembre et avril, la pêche pouvant être fermée en cours de saison si les quotas sont atteints. Pour la saison 2015-2016, le quota de pêche pour l'unité de gestion "Loire" (Loire, Côtiers Vendéens, Sèvre Niortaise) était limité à 29,90 tonnes dont 17,94 tonnes pour le transfert et le repeuplement. Pour les pêcheurs amateurs la pêche de la civelle et de l'anguille argentée est interdite. La pêche de l'anguille jaune est autorisée du 1er avril au 31 août.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Qualité de l'eau	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (coord.), 2010. Document d'objectifs du site "Marais breton, baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts". Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 5212009 relative la Directive "Oiseaux" 79/409. ADBVBB, DREAL Pays-de-la-Loire, LPO Vendée, Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée, 148 pages.

Küng N., 2002. Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts. Site Natura 2000 FR5200653. Document d'objectifs présenté au Comité de Pilotage du 18 mars 2002. ADASEA de la Vendée, 148 pages.

et voir 6.1.2 vi. autre littérature publiée: FR_lit161010.pdf

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<2 fichier(s)>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<1 fichier(s)>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<2 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Le Gois (Association de la baie de Bourgneuf, 12-06-2003)



plage (Association de la baie de Bourgneuf, 29-08-2011)



le marais salé (Association de la baie de Bourgneuf, 13-10-2012)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2017-02-02